
COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPETITIONS

Réunion du 26/11/18

Présents : MM. J-P LEDUC (Président) , M. P. ALEXANDRE, Mme RUPERT, M. H. SOULE Y. AVOIRTE (CD), L. JOUBERT,

Absents excusés : M. PANARIELLO

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

COURRIERS

549934. CONFLANS FOOTBALL CLUB

Pris note du courrier de CONFLANS.

La Commission va mettre en œuvre une alternance entre les U15 D1 et les U 16 F sur la 2ème phase. La Commission vous rappelle par ailleurs une nouvelle fois que la catégorie U15 est prioritaire sur le FOOTBALL ANIMATION.

VETERANS

D5 B DU 02/12/2018

515353.1 MAISONS LAFFITTE FC12 / VERNEUIL FOOT 12

Pris note du courrier de MAISONS LAFFITTE expliquant qu'ils ont déjà un match à la date proposée.

La Commission dit match à jouer à une ultérieure.

550705 PORTUGAIS D'AUBERGENVILLE ACRE

L'équipe CDM évoluant en R3 poule A, fait remarquer un problème d'alternance avec l'équipe B des Vétérans d'AUBERGENVILLE. En effet sur 3 dates (02.12.18 / 31.03.19 / 19.05.19) il y a 3 matchs de programmés sur 2 terrains seulement.

La commission décide d'inverser les matches suivants :

VETERANS D3 A DU 02/12/2018

51048.1 AUBERGENVILLE FC12 / VILLENES ORGEVAL11

Devient :

VILLENES ORGEVAL 11 /AUBERGENVILLE FC 12

Le match 51048.2 devient AUBERGENVILLE FC 12 / VILLENES ORGEVAL 11.

Pour les matches du 31/03/2019 et 19/05/2019 la commission se positionnera ultérieurement.

517863 VAUXOISE ES

Suite à une manifestation extra sportive, à laquelle le club participe tous les ans dans le département du Jura avec le groupe des Vétérans, demande de VAUXOISE pour décaler les 2 matchs de Vétérans suivants :

D4-A DU 17/03/2019

51144.2 CONFLANS PORTUGAIS 11 / VAUXOISE ES 11

D5-B DU 17/03/2019

51499.2 VAUXOISE ES 12 / ST GERMAIN EN LAYE 11

Après réception du document demandé, la Commission reporte ces deux matches à une date ultérieure.

U19

COURRIER DE LA LIGUE DE PARIS ILE DE FRANCE

Extrait du procès verbal de la réunion de la commission Régionale de Discipline du 07/11/2018, nous informant d'une suspension de terrain d'un match ferme et un match avec sursis à l'équipe U19 1 de LIMAY ALJ.

La Commission décide d'appliquer cette suspension au match du 10/02/2019 suivant l'article 40.7 du RS

U19 D2-A DU 10/02/2019

53350.2 LIMAY ALJ 1 /ROSNY/SEINE CSM 1

510192 CROISSY US

Le club va accueillir au moins 4 équipes nationales de football dans son complexe pour la Coupe du Monde Féminine 2019. Il a donc été décidé au niveau communal que :

- √ le terrain d'honneur sera inaccessible à partir du 1er Avril 2019 pour une mise aux normes.
- √ Suivra une fermeture partielle du site à partir du 25 Mai 2019.

Le club de CROISSY demande donc, dans la mesure du possible, de pouvoir faire une inversion de match pour ceux qui auront lieu à

domicile à partir du mois d'Avril 2019.

La Commission vous demande de fournir la liste des matches concernés et de prendre contact avec les clubs adverses pour connaître les possibilités d'inversion.

D3 B DU 25/11/2018

54109.1 CELLOIS CS 2 / BOUGIVAL FOOT 1

Pris note du courrier des CELLOIS expliquant qu'ils ont déjà un match à la date proposée par BOUGIVAL.

La commission dit match à jouer à une date ultérieure.

U15

500650 VERSAILLES 78 FC

Compte tenu de la réception du club de LENS en Coupe de France pour les 64ème de finale le Samedi 8 décembre 2018, demande de VERSAILLES pour reporter la rencontre suivante :

U15 D1-U

52678.1 ROSNY CSM 1 / VERSAILLES 78 FC 3

U15 D3-B

52858.1 HOUDAN REGION FC 1 / VERSAILLES 78 FC 4

U15 D4-B DU 08/12/18

52947.1 VERSAILLES 78 FC 5 / ST CYR AFC 1

La Commission donne son accord.

DEMANDES VETERANS

D5-C DU 09/12/2018

51610.1 PECQ US LE 11 / MESNIL LE ROIAS 11

Afin de prévenir d'un éventuel terrain impraticable à cette date, demande du PECQ pour inverser la rencontre car au mois de mai le terrain sera praticable.

En attente de l'accord écrit de MESNIL LE ROI avant vendredi 07/12/18 à 12h00.

FUTSAL

D2-U DU 07/12/2018

58761.1 FSC LEONES 1 / HERCULES FUTSAL C 2

Cette rencontre étant un match reporté du 09.11.18, le club de HERCULES avait déjà prévu l'organisation d'un tournoi pour le Téléthon ce même jour. Le club de HERCULES demande donc de pouvoir décaler la date du 07/12/18.

La Commission. décide match à reporter à une date ultérieure.

SENIORS FEMININES

D1 U

53879.1 CARRIERES/SEINE US 1 / SARTROUVILLE FC 1

Pris note du rapport de l'arbitre indiquant que le nombre de joueuses était insuffisant suite à des joueuses blessées de SARTROUVILLE.

La Commission décide en application de l'ART 23 ALINEA 2 DU RS DU DYF de donner match perdu par pénalités moins 1 point 0 but à SARTROUVILLE, pour en attribuer le gain à CARRIERES SUR SEINE 3 points 5 buts.

Motif : Nombre de joueuses insuffisantes pour terminer la rencontre.

53880.1 CROISSY US 1 / VIROFLAY USM 1

Pris note du courrier de VIROFLAY.

Compte tenu du motif invoqué la commission dit match à jouer à une date ultérieure.

EXAMEN DE FEUILLE DE MATCH

SENIORS D2 A du 25/11/2018

50120.1 GUYANCOURT ES 2 / RAMBOUILLET YVELINES 1

U19 D2 B DU 25/11/2018

51936.1 GUYANCOURT ES 1 / VERSAILLES 78 FC 3

Après examen des feuilles de matches, des arrêtés municipaux et du rapport de l'arbitre officiel sur la rencontre SENIORS, la Commission demande la fourniture par la mairie d'une authentification de l'arrêté municipal daté du 15 octobre 2018.

FEUILLE DE MATCH INFORMATISEE

SENIORS

D4-A DU 25/11/2018

50383.1 GARGENVILLE STADE 2 / BREVAL LONGNES F.C. 2

Pris note du rapport de l'arbitre District de Football des Yvelines.

Transmis à la CDA

VETERANS

D5-C DU 11/11/2018

51584.1 PORT MARLY C.S. 11 / MARLY LE ROI U.S. 12

Pris note du rapport MARLY le ROI.

La commission sanctionne l'équipe de PORT MARLY CS d'une amende de 20 € (annexe 2 des RS dy D.Y.F. pour non production d'un rapport demandé par une commission) et selon l'annexe 11 des RS du D.Y.F. d'un avertissement et d'une amende de 30 €.

COUPE DE YVELINES U15

58863.1 DU 24/11/2018

CONFLANS F.C. 1 / ROSNY S/SEINE C.S.M. 1

Pris note du rapport d CONFLANS et de l'arbitre District de Football des Yvelines de la rencontre.

La commission décide de ne pas sanctionner. Transmis à la CDA.

-

FUTSAL

D1-U DU 24/11/2018

54246.1 GUYANCOURT ES 1 / LA TOILE 2

Pris note du rapport de GUYANCOURT.

La Commission rappelle qu'il est possible de réaliser la FMI même en l'absence du club visiteur et que la décision du résultat du match est du ressort du District. La Commission décide selon l'annexe 11 du RS du D.Y.F. de sanctionner l'équipe de GUYANCOURT d'un avertissement et d'une amende de 30€

D2-U DU 15/11/2018

58762.1 C.B.P.S. 78 1 / CHANTELOUP LES V

Pris note du rapport de CBPS.

La commission décide de ne pas sanctionner.

DEMANDE DE RAPPORT

SENIORS

D3-B du 25/11/2018

50317.1 VALLEE 78 F.C. 2 / COIGNIERES F.C. 1

La commission demande aux deux clubs un rapport détaillé sur la non utilisation de la FMI pour le **lundi 3 décembre 12h00 au plus tard.**

CRITERIUM DU LUNDI SOIR

54330.2 DU 12/11/2018

OVILLOISE 2 / ACHERES C.S. 1

La commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation des la FMI pour le **lundi 3 décembre 12h00 au plus tard. 1er rappel.**

FOOT LOISIR + 45 ANS

54922.1 DU 14/11/2018

USBS EPONE 1 / MONTIGNY LE BX AS 1

La commission demande aux deux clubs un rapport sur la non utilisation des la FMI pour le **lundi 3 décembre 12h00 au plus tard. 1er rappel.**

U13F

POULE A DU 24/11/2018

54807.1 GUERVILLE ARN 1 / PARIS ST GERMAIN FC 1

Pris note du rapport de GUERVILLE.

La commission demande à PSG un rapport sur la non utilisation de la tablette pour le lundi 3 décembre 12h00

TIRAGE DES COUPES

COUPE YVELINES SENIORS

A jouer le 16/12/18

596711	CHANTELOUP U.S. 1	FONTENAY LE FLEURY A.S. 1
596721	VILLENNES OR F.C. 1	MAULOISE U.S. 1
596731	POISSY A.S. 3	BOIS D'ARCY A.S. 1
596741	BAILLY NOISY S.F.C. 1	VELIZY A.S.C. 1
ou		
596751	BAILLY NOISY S.F.C. 1	PORCHEVILLE F.C. 1
596761	HOUILLES A.C. 2	GARGENVILLE STADE 1
596771	CLAYES SS/BOIS U.S.M 1	AUBERGENVILLE F.C. 2
596781	CARRIERES GRE A.S.1	VOISINS F.C. 1
596791	EPONE U.S.B.S 1	LES MUREAUX O.F.C.3
596801	LE PECQ U.S. 2	MAUREPAS A.S. 1

Equipes exemptes

CARRIERES S/S US 1
CHESNAY 78 FC 1
HOUDANAISE REGION FC 1
NEAUPHLE PONT. RC 78 2
PLAISIROIS FO 1
TRAPPES ES 2
VERSAILLES 78 FC 3

COUPE COMITE SENIORS

A jouer le 16/12/18

596811	ABLIS F.C. SUD 78 2	MEZIERES A.J. 2
--------	---------------------	-----------------

Equipes exemptes

BOUGIVAL FOOT 2
CONFLANS FC 3
ELANCOURT OSC 2
EPONE USBS 2
GUYANCOURT ES 2
HOUILLES SO 2
HARDRICOURT US 2
MAISONS LAFFITTE FC 2
MARLY LE ROI US 2
MAUREPAS AS 2
MONTIGNY LE BX AS 2
PLAISIROIS FO 2
TRAPPES ES 3
VALLEE 78 FC 2
VERNEUIL FOOT 2

COUPE YVELINES VETERANS

A jouer le 16/12/18

596821	MAULOISE U.S. 11	ABLIS F.C. SUD 78 11
596831	POISSY CHI 11	VILLEPREUX F.C. 11
596841	AUBERGENVILLE F.C. 11	CHAMBOURCY A.S.M.11
596851	VOISINS F.C. 11	MARLY LE ROI U.S. 11
596861	BOUGIVAL FOOTBALL 11	BEYNES F.C. 11
596871	ANDRESY F.C. 11	ACHERES C.S. 11
596881	LE CHESNAY 78 F.C. 11	MEZIERES A.J.11
596891	VALLEE 78 F.C. 11	MANTOIS 78 F.C.11

Equipes exemptes

BUC FOOT AO 11
CARRIERES S/S US 11
LIMAY ALJ 11
MAUREPAS AS 12
NEAUPHLE PONT. RC 11
PECQ US 11
PLAISIROIS FO 11
RAMBOUILLET FC 11

COUPE COMITE VETERANS

A jouer le 16/12/18

596901	YVELINES U.S. 12	BOUGIVAL FOOTBALL 12
596911	PLAISIROIS F.O. 12	U. S. SERBIE 78 12
596921	NEAUPHLE-78 R.C. 12	FONTENAY LE FL A.S.12
596931	VELIZY A.S.C. 12	VERSAILLES 78 F.C. 12
596941	CARRIERES S/S U.S. 12	GARGENVILLE STADE 12
596951	ISSOU A.S. 12	AUBERGENVILLE F.C.12
596961	BREVAL LONGNES F.C. 12	MAISONS-LAFFITTE F. C. 12
596971	VOISINS F.C. 13	GUERVILLE ARN A.S. 12
596981	ACHERES C.S. 12	VOISINS F.C.12
596991	VILLEPREUX F.C. 12	PLAISIROIS F.O. 13
597001	BUC FOOTBALL A.O. 12	RAMBOUILLET YV F.C. 12
597011	ROSNY S/SEINE C.S.M. 12	CHATOU A.S. 12

Equipes exemptes

CHAMBOURCY ASM 12
HOUILLES SO 12
VALLEE 78 FC 12
VILLENES ORGEVAL FC 12

COUPE YVELINES U17

A jouer le 16/12/18

597021	POISSY A.S. 2	CROISSY U.S. 1
597031	CHANTELOUP U.S. 1	ROSNY S/SEINE C.S.M. 1
597041	RAMBOUILLET YV.F.C. 1	CONFLANS F.C. 1
597051	VERNEUIL S/S U.S. 1	HOUILLES S.O. 1
597061	ETANG ST NOM E.S. 1	CELLOIS C.S. 1
597071	POISSY A.S. 1	LES MUREAUX O.F.C. 1
597081	ELANCOURT O.S.C. 1	FOURQUEUX O.M.S. 1
597091	BAILLY NOISY S.F.C. 1	CLAYES SS/BOIS U.S. M 1
597101	ULMR FC 1	BUC FOOTBALL A.O. 1
597111	VERSAILLES 78 F.C. 3	VELIZY A.S.C. 1

Equipes exemptes

GARGENVILLE/MEZIERES 1
HARDRICOURT/MEZY US 1
SARTROUVILLE FC 1
ST CYR AFC 1
TRAPPES ES 2
VOISINS FC 1

COUPE YVELINES U15

A jouer le 15/12/18

597121	MONTESSEON U.S. 1	GARGENVILLE STADE 1
597131	MAUREPAS A.S. 1	HOUILLES S.O. 1
OU		
597141	MAUREPAS A.S. 1	VILLENES ORGEVAL F.C. 1
597151	CONFLANS F.C. 1	BOUAFLE FLINS ENT. 1
OU		
597161	ROSNY S/SEINE C.S.M. 1	BOUAFLE FLINS ENT.1
597171	BAILLY NOISY S.F.C. 1	ACHERES C.S. 1
597181	CHANTELOUP U.S. 1	CLAYES SS/BOIS U.S.M. 1

Equipes exemptes

CELLOIS CS 1
CHATOU AS 1
CHESNAY 78 FC 1
EPONE USBS 1
HOUILLES AC 1

MANTOIS 78 FC 3
POISSY AS 2
ST CYR AFC 1
ULMR FC 1
VERNEUIL FOOT 1
VOISINS FC 1